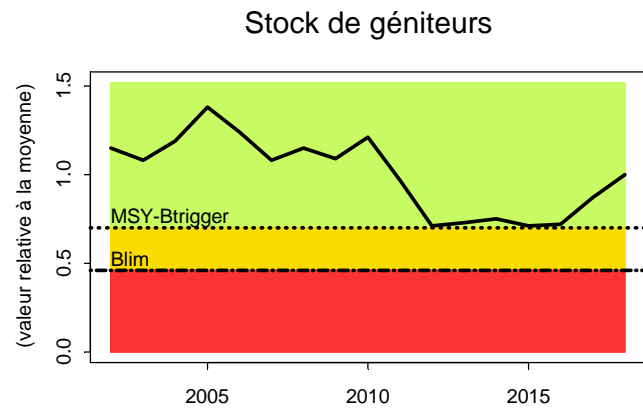
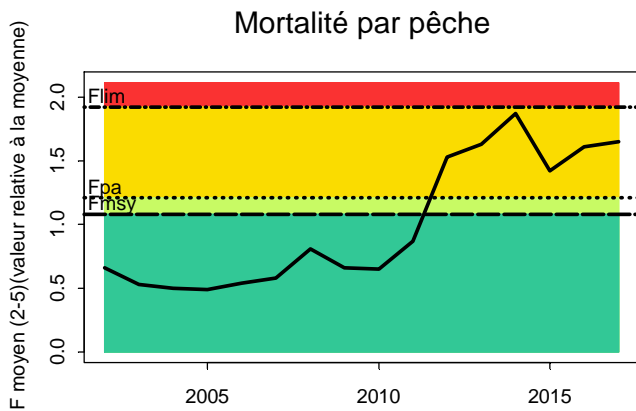


# Diagnostic

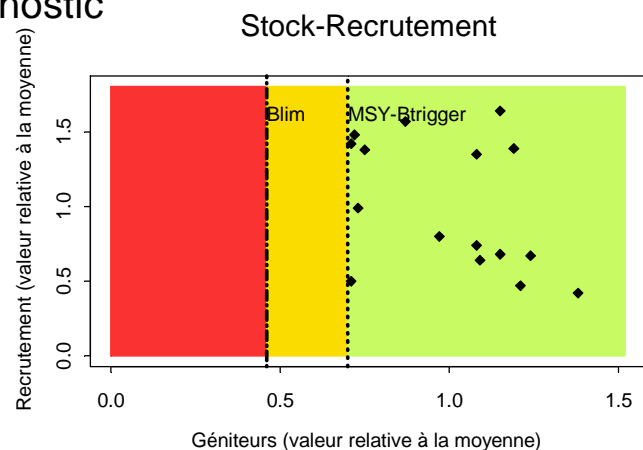


## Sardine du golfe de Gascogne

Mise à jour :  
**2018**



### Diagnostic



2018

sardine

**Diagnostic :** La mortalité par pêche a fortement augmenté en 2010-2012 et est estimée supérieure au seuil permettant d'atteindre le rendement maximal durable ( $F_{msy}$ ). La biomasse est estimée en hausse récente et supérieure au seuil de précaution  $B_{pa}$ . Les recrutements 2016 et 2017 sont estimés supérieurs à la moyenne de la courte série étudiée.

Les rejets sont considérés négligeables.

Stock	$B/B_{pa}$	Tendance B	$F/F_{pa}$	Tendance F	$F/F_{msy}$	$F/F_{plan}$	$B/MSY-B_{trigger}$
Sardine (8abd)	1.43	↗	1.36		1.53	sans objet	1.43

Le stock est estimé dans les limites de sécurité en ce qui concerne la biomasse (état satisfaisant), mais exploité au delà du seuil permettant d'atteindre le rendement maximum durable (surpêché).

**Avis :** Le CIEM recommande que, dans le cadre de l'approche RMD, la mortalité par pêche soit réduite au niveau de celle permettant d'atteindre le rendement maximal durable ( $F_{msy}$ ), ce qui correspond, en 2019, à des captures au plus égales à 22 410 tonnes, soit une diminution de 27% par rapport à la recommandation de l'an dernier.

NB. Cette espèce n'est aujourd'hui pas gérée par un TAC. Les sardines de la baie d'Audierne et de mer d'Iroise sont considérées comme faisant partie du stock du golfe de Gascogne.